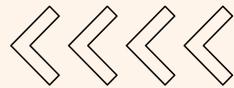




 Adapei 91

AGIR POUR L'INCLUSION DES PERSONNES SANS SOLUTION EN ESSONNE



MEMBRE DU RÉSEAU
 Unapei

Pour que chaque personne porteuse d'un handicap mental puisse trouver sa place dans un environnement propice à son bien-être

DIFFÉRENTS COMME
TOUT LE MONDE !
EXCEPTIONNELS ? TOUJOURS !

FACE AU MANQUE DE SOLUTIONS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT



- ♥ 980 Essonniens sans solution adaptée
- ♥ 450 Essonniens exilés en Belgique
- ♥ 6 à 7 ans d'attente pour l'accueil de jour
- ♥ 13 ans d'attente pour les personnes handicapées vieillissantes



L'Adapei 91 veut consolider et développer des établissements et services

♥ ♥ ♥ ♥
C'est une question de solidarité et d'humanité

Les personnes en situation de handicap et leurs aidants aspirent aujourd'hui à :

- des solutions de vie diversifiées
- des établissements adaptés
- de l'hébergement inclusif
- des lieux de répit



Les financeurs institutionnels font face à une crise budgétaire et ne peuvent plus aider à l'investissement



La qualité de vie des personnes en situation de handicap mental n'est ni un luxe ni une option

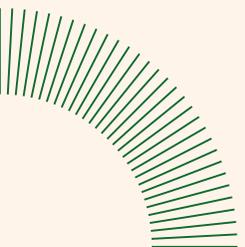
Les personnes déficientes intellectuelles sont des citoyens comme les autres et doivent (devraient) pouvoir :

- Travailler en milieu ordinaire ou protégé
- Se loger
- Réaliser des actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, habillement...)
- Accéder aux soins, à l'éducation, aux sports, aux loisirs et à la culture
- Vieillir dignement

Des besoins spécifiques, variés, quotidiens qui nécessitent d'être compensés et honorés, dans le respect de la loi handicap de 2005



L'ACCOMPAGNEMENT DOIT ETRE ADAPTÉ, ASSURÉ
PAR DES PROFESSIONNELS COMPETENTS, A TITRE
PONCTUEL VOIRE PERMANENT

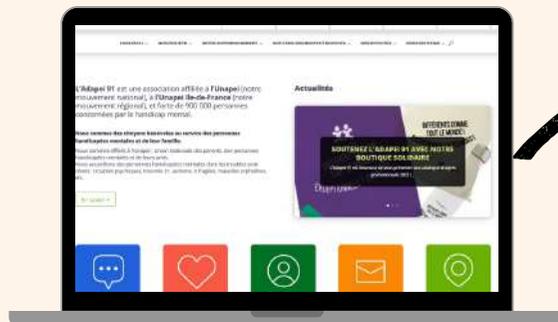


QUI SOMMES-NOUS ?

L'Adapei 91 est affiliée à l'Unapei. Créée en 1969 par des parents déjà soucieux à l'époque d'apporter des réponses adaptées à leurs enfants pour lesquels la société n'avait pas de solution (pas d'école, pas d'accueil, pas d'hébergement,...)



- PLUS DE 300 PERSONNES ACCOMPAGNÉES
- PLUS DE 200 PROFESSIONNELS
- 9 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



adapei91.fr

DES PARENTS HISTORIQUEMENT **ENGAGÉS**

NOS MISSIONS

- **Être au plus près des personnes** et de leurs familles
- Favoriser l'**inclusion** et l'accessibilité
- Apporter les conditions optimales avec l'appui d'équipes de professionnels **dynamiques et engagés**
- Créer de **nouvelles structures innovantes** correspondant aux différents besoins identifiés.



NOS VALEURS

- **Respect des personnes**, de leur dignité et de leurs droits
- **Esprit de solidarité** et engagement bénévole entre les parents
- **Exigence absolue de qualité et de bienveillance** dans les prises en charge
- **Laïcité et neutralité politique**
- **Esprit d'ouverture** qui favorise les échanges et permet d'évoluer

**AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS FAMILLES**

NOTRE AMBITION

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DE NOUVELLES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL ET LEURS FAMILLES

SELON 2 AXES
PRIORITAIRES

- L'ACCÈS A UN LOGEMENT ADAPTÉ
- LE SOUTIEN AUX PROCHES ET AUX AIDANTS





NOS PROCHAINS PROJETS À COURT TERME

Concernant le fonctionnement

- Financer notre dispositif de soutien à la parentalité de personnes en situation de handicap mental
- Aménager et ouvrir plusieurs projets de logements inclusifs d'ici fin 2030
- Proposer une solution de répit pour les familles
- Faire perdurer les activités de soutien à la mobilité et de répit que l'association « ESPACE SINGULIER » a créées et portées depuis plus de 15 ans

Concernant l'investissement

- Agrandissement du SAJ (Service d'Accueil de Jour) de Chilly-Mazarin et construction d'un foyer de vie sur des terrains adjacents (en cours de négociation pour acquisition)
- Création de 10 logements inclusifs





NOS PROJETS



LE DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

DESCRIPTIF



Le dispositif de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap mental en Essonne a pour buts de permettre aux parents déficients intellectuels d'exercer leurs compétences et de permettre un développement harmonieux et sécurisé des enfants.

RECHERCHE FINANCEMENT

Pour pouvoir poursuivre le dispositif en 2026



PLAN DE FINANCEMENT

Montant global du projet : Le Conseil Départemental de l'Essonne a financé le démarrage du dispositif en 2024 et 2025 mais ne peut le faire perdurer au vu de ses difficultés actuelles.



Mécénat et dons nécessaires : 290 000 € par année de fonctionnement

AMÉNAGER ET OUVRIR 10 PROJETS DE LOGEMENTS INCLUSIFS D'ICI FIN 2030

2

DESCRIPTIF



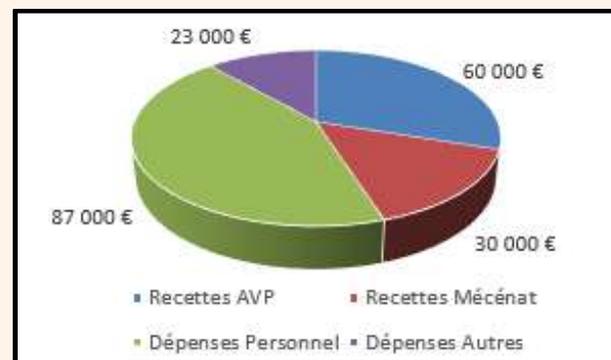
Ce projet vise à répondre à une demande croissante pour un mode d'habitat regroupé. Plusieurs logements inclusifs permettant d'accueillir une dizaine de nouveaux résidents.

Chaque projet compte une dizaine de logements personnels et des espaces communs dans lesquels les résidents peuvent mener une existence conviviale et solidaire. L'environnement doit être inclusif, au cœur des villes.

- Les candidats participent à l'élaboration du projet pour s'approprier collectivement et personnellement le futur logement
- Les projets veillent à l'accessibilité des loyers pour des personnes ayant de faibles ressources

Plan de financement pour réaliser une opération

Si l'Etat encourage le logement inclusif en accordant une « Aide à la Vie Partagée », destinée à l'accompagnement des personnes, **il reste à l'Adapei 91 la charge de financer la gestion des projets et l'aménagement des lieux**



PROPOSER UNE SOLUTION DE RÉPIT POUR LES FAMILLES

DESCRIPTIF



Ce projet vise les personnes résidant dans leur famille ou prises en charge en accueil de jour en leur offrant une journée de convivialité et d'activité par semaine durant le temps scolaire et en permettant aux familles de bénéficier d'une journée de répit durant le week-end. L'encadrement est assuré par des professionnels compétents en matière d'animation et de prise en charge du handicap.

RECHERCHE FINANCEMENT POUR



Etendre la halte accueil de Massy pour y accueillir 5 personnes supplémentaires
Créer une 2ème halte accueil aux Ulis et à Gometz-le-Châtel pour y accueillir 15 personnes

Une somme annuelle de 50 K€ est nécessaire pour ce projet (composée de 15 K€ en subvention et de 35 K€ en mécénat)

FAIRE PÉRDURER LES ACTIONS DES SOUTIENS À LA MOBILITÉ ET AU RÉPIT DE L'ASSOCIATION « ESPACE SINGULIER »

DESCRIPTIF



La cessation d'activité de l'association « Espace singulier » prive des dizaines de familles d'un soutien devenu indispensable par les solutions de répit qui prennent diverses formes : aide à la mobilité, relais à domicile, lien social, soutien.

RECHERCHE FINANCEMENT POUR

Pouvoir poursuivre le dispositif fin 2025 et 2026



PLAN DE FINANCEMENT

Montant global du projet : 146 000 €

Conférence des Financeurs : 50 000 €

Massy : 20 000 €

Région : 20 000 €

CPAM : 6 000 €

Mécénat et dons : 50 000 €

A NOTER

Le Conseil départemental a subventionné ce projet mais au vu de ses difficultés actuelles ne peut poursuivre.

EXTENSION DE LA RÉSIDENCE SOLEIL À CHILLY MAZARIN CONSTRUCTION D'UN FOYER DE VIE DE 35 PLACES AGRANDISSEMENT DU SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

DESCRIPTIF



Le SAJ de Chilly-Mazarin ouvert à 20 places, accueille aujourd'hui 29 usagers et souffre d'un manque de salles pour ses activités. Pour répondre au besoin de places en foyer de vie sur le département, nous avons le projet de réaliser une extension de la résidence en construisant un foyer de 35 places ainsi que la création de 10 logements inclusifs.

RECHERCHE FINANCEMENT POUR

Achats potentiels de terrains afin de réaliser ces projets



- Perspective d'achats des terrains en trois lots :
- 420 000 €
 - 200 000 €
 - 580 000 €

POURQUOI SOUTENIR NOS PROJETS

S'ENGAGER POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

- Soutenir un acteur du médico-social ancré dans son territoire
- Contribuer à l'inclusion et au bien-être des personnes en situation de handicap mental
- Agir en faveur de l'insertion sociale de ces personnes

VALORISER VOTRE IMAGE EN MATIÈRE DE RSE (RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE)

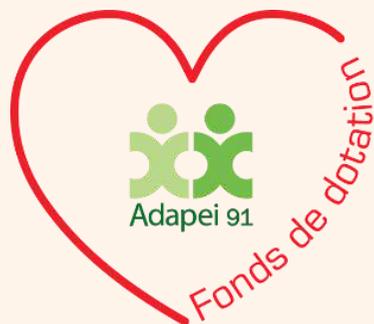
Relayée dans nos supports de communication respectifs (pour l'Adapei 91 : site internet, LinkedIn, lettre d'information trimestrielle, autres...)

BÉNÉFICER DE RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

En tant qu'entreprise, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant des versements dans la limite de 5 ‰ de son chiffre d'affaires

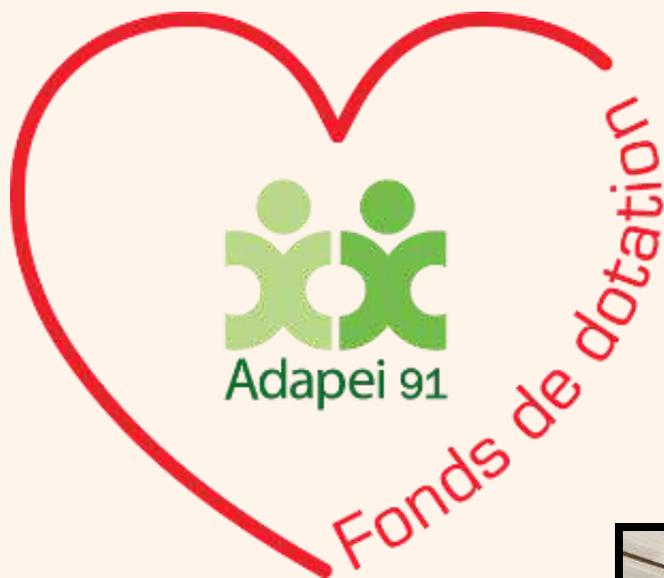
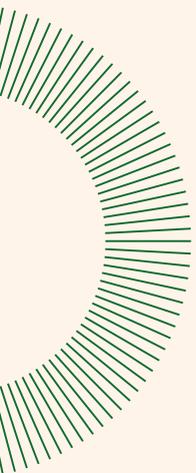
NOTRE FONDS DE DOTATION

Vos dons et legs nous permettent de répondre aux projets de l'association



- ♥ Créé pour soutenir les projets non financés par le secteur public
- ♥ S'assure de la bonne utilisation des fonds collectés
- ♥ Se soumet, chaque année, au contrôle d'un cabinet comptable et d'un commissaire aux comptes. Les comptes de gestion sont ensuite communiqués à la Préfecture de l'Essonne

UN LEVIER INDISPENSABLE A NOTRE DÉVELOPPEMENT



Contact mécénat

Monsieur Rino BIANCHERIN
rino.biancherin@gmail.com
07 81 22 66 75

